

Maître de l'ouvrage

immo VSM
37 rue Jolet - 4040 HERSTAL
tél. 0475/ 63 61 73

Objet

TRANSFORMATION D'UNE HABITATION

- régulariser la véranda et le toit du garage
- transformer le garage existant en atelier
- placer une porte & une porte de garage à rue
- réaliser un toit au-dessus de la porte sectionnelle

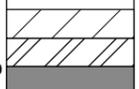
68 rue Colonel Speesen - 4040 HERSTAL
cad. HERSTAL 2 - section B - n°122 R / partie

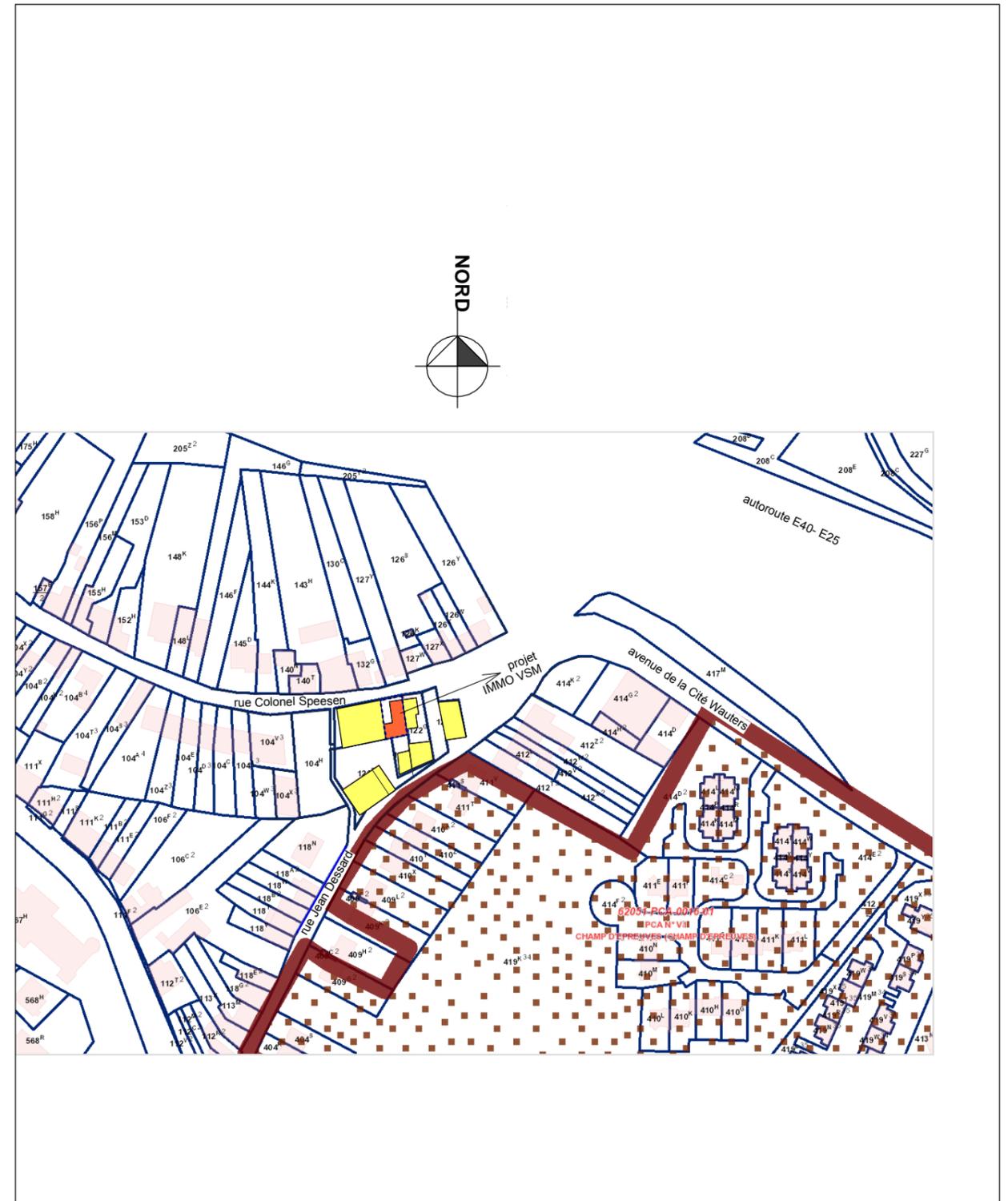
Contenu

plan pour permis d'urbanisme

feuille 1 : cartouche, situation	éch 1/2000e
feuille 2 : implantation	éch 1/200e
feuille 3 : rez existant	éch 1/50e
feuille 4 : rez transformé	éch 1/50e
feuille 5 : étage inchangé	éch 1/50e
feuille 6 : coupe hall existante	éch 1/50e
feuille 7 : façade latérale / coupe garage existante	éch 1/50e
feuille 8 : façade latérale / coupe garage transformée	éch 1/50e
feuille 9 : façade garage / coupe véranda existante	éch 1/50e
feuille 10 : façade garage / coupe véranda transformée	éch 1/50e
feuille 11 : façade avant existante	éch 1/50e
feuille 12 : façade avant transformée	éch 1/50e

L'architecte sera prévenu du début des travaux.
Avant travaux, l'entrepreneur vérifiera toutes mesures et niveaux mentionnés au plan.
L'implantation et le niveau 000 de référence seront fixés par géomètre.
Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées, employant des ouvriers qualifiés, et oeuvrant selon les règles de l'Art.
Tous éléments structurels (tels que poutres, poutrelles, colonnes, fondations, BA) seront calculés par ingénieur.
Les fondations seront descendues sur bon sol, à l'abri du gel min. 80cm.
Des Mursfors seront posés dans toutes les maçonneries.
Le réseau d'égout sera vérifié avant travaux par le maçon.
Un drain périmétrique sera placé sauf avis contraire signé des parties.
La ventilation des locaux humides sera conforme à l'étude PEB
L'isolation thermique du volume protégé sera conforme à l'étude PEB
Avant le début des travaux un état des lieux des propriétés voisines sera réalisé.
La sécurité sur chantier est d'application (protection individuelle et collective).
Les plans restent la propriété de l'architecte.

1	16-04-16	esquisse		12 feuilles A3
2	26-05-17	plan pour permis d'urbanisme		
légende 				



SITUATION

ECHELLE : 1/2000e

1